

Plantation de feuillus nobles

1

La forêt naturelle de la Montérégie

Le territoire de la Montérégie

Surnommée le « Jardin du Québec », la Montérégie est caractérisée par des terres agricoles exceptionnellement riches et offre d'excellentes conditions climatiques. Elle est la région la plus méridionale du Québec. Elle se situe majoritairement dans les basses terres du Saint-Laurent. On y reconnaît un potentiel pour la croissance forestière malgré le morcellement important des îlots boisés.

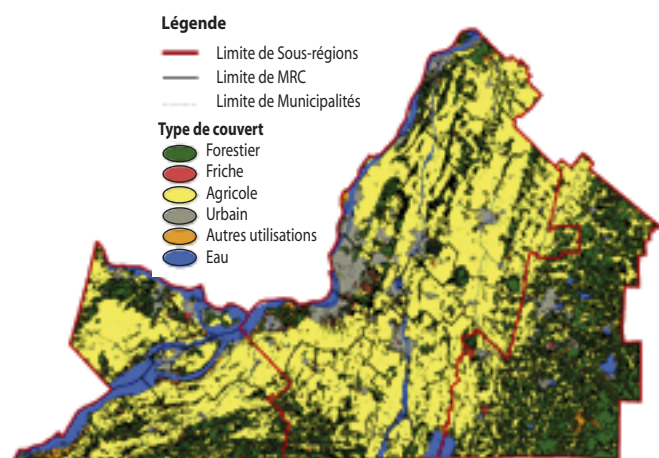
La Montérégie abrite une population de 1,3 million d'habitants soit la deuxième en importance après la région de Montréal. Seulement 2 % de la forêt montérégienne est du domaine public. Presque la totalité de la forêt (98 %) appartient au milieu privé avec près de 10 500 propriétaires forestiers de quatre hectares et plus.

Qu'est-ce qui distingue ce territoire?

La Montérégie est la plus chaude des régions du Québec. Lié à la nature des sols, le climat permet de compter sur une diversité d'espèces feuillues extraordinaire. Les sols y sont les plus riches de la province. La saison de croissance de la végétation y est la plus longue puisqu'elle s'étend en moyenne sur 200 jours et que la durée moyenne de la période sans gel est de 150 jours. La température annuelle moyenne vacille entre 4,5 °C à 5,5 °C dans les Appalaches et est de plus de 5,5 °C dans la vaste plaine du Saint-Laurent. Ce sont des conditions propices à une grande diversité animale et végétale.

La Montérégie est couverte par deux des dix domaines bioclimatiques présents au Québec. On y trouve les domaines bioclimatiques suivants : le domaine de l'érablière à caryer cordiforme et le domaine de l'érablière à tilleul. Les forêts y sont très diversifiées, notamment parce que

Agence forestière de la Montérégie Portrait du territoire - 1994



Préparé par : Francis Dorion, B. Sc. Géographie
Source : BDTA 1:250 000 Photocartotheque, décembre 1998, MRNQ
Données écoforestières, POLYFOR, janvier 2002, Forêt Québec, MRNQ

Qu'est-ce qu'un domaine bioclimatique?

Un domaine bioclimatique est un territoire caractérisé par la nature de la végétation qui, à la fin des successions, couvre les sites où les conditions pédologiques (sol), de drainage et d'exposition sont moyennes (sites mésiques). L'équilibre entre la végétation et le climat est le principal critère de distinction des domaines.

Saviez-vous que...

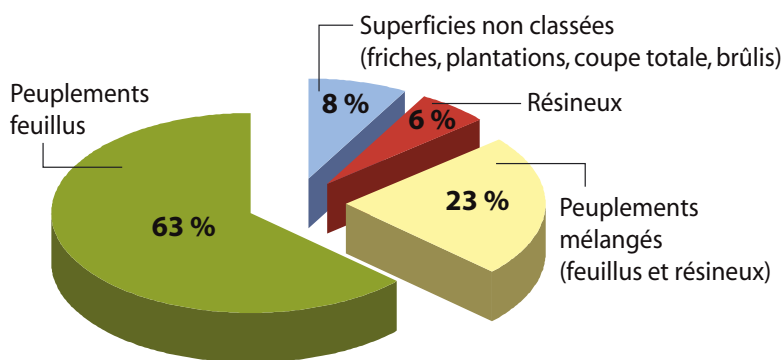
La Montérégie abrite à elle seule une grande proportion (30 %) des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) en forêt privée du Québec. Les EFE sont des écosystèmes forestiers possédant un caractère rare ou ancien ou présentant un intérêt particulier pour la conservation de la biodiversité.

certaines espèces qui y croissent sont à la limite nordique de leur aire de distribution, par exemple le caryer cordiforme, le caryer ovale, l'érable noir, le micocoulier et le chêne bicolore.

La forêt montérégienne

Couvrant près du tiers du territoire (11 840 km²), la forêt montérégienne est majoritairement caractérisée par une dominance des peuplements feuillus. Viens par la suite les peuplements mélangés (résineux et feuillus) et, pour terminer, les peuplements résineux.

Proportions de feuillus, de mélangés et de résineux



Source : AFM

Quels sont les peuplements dominants?

Feuillus

Nous pouvons dégager quatre principaux groupements d'essences dans les feuillus qui dominent en terme de volume, soit l'**érable rouge**, l'**érable à feuillus d'essences tolérantes**, l'**érable** et les **feuillus d'essences tolérantes**. Soulignons qu'une grande partie des surfaces forestières en Montérégie soutient de jeunes forêts composées d'espèces de feuillus de début de succession de faible valeur (espèces pionnières) où les volumes sont faibles étant donné le jeune âge.

Érablière à feuillus tolérants

Qu'est-ce qu'un feuillu tolérant?

Il s'agit de la capacité d'une espèce (ou essence) à se maintenir à l'ombre d'autres espèces et en compétition avec celles-ci, on dit alors qu'il s'agit d'une essence d'ombre. À l'opposé, une essence qui ne tolère pas l'ombre est appelée essence de lumière (intolérante). Voici quelques exemples :

Essences tolérantes : érable à sucre, hêtre

Essences intolérantes : bouleau blanc, peuplier faux-tremble



Érablière rouge

Mélangés

Dans les couverts mélangés, toujours en terme de volume, trois groupes se démarquent, soit l'**érable rouge résineuse à dominance feuillue**, l'**érable rouge résineuse à dominance résineuse** et les **peuplements mélangés à feuillus tolérants**.

Résineux

Pour les résineux, la **sapinière (avec épinette blanche)** et la **pinède à pin blanc et/ou rouge** sont les groupements d'essences dominants.

Explorez votre boisé, vous avez sûrement une de ces essences...



Érable à sucre



Bouleau jaune



Chêne rouge



Noyer cendré

Patrick Lupien

La composition en essence forestière de la forêt montérégienne

• érable à sucre	17,5 %	• sapin baumier	4,1 %
• érable rouge	27,4 %	• épinette et mélèze	3,3 %
• bouleau jaune	3,6 %	• pin	3,9 %
• bouleau blanc	0,7 %	• thuya	2,6 %
• peupliers	7,5 %	• pruche	8,9 %
• autres feuillus (frêne, chêne, tilleul, caryer, noyer)	20,6 %		

Une mise en valeur essentielle

Un peuplement forestier dont on souhaite maximiser la production durable de bois de qualité ne peut produire de façon optimale si seules les forces de la nature agissent. On doit lui apporter des soins culturaux qui ont pour objectifs d'activer la croissance des arbres ainsi que leur régénération tout en veillant à améliorer la qualité de leur bois. C'est en fonction de ces dynamiques naturelles que l'aménagiste doit pratiquer une sylviculture près de la nature.

Cultivez votre boisé!

En effet, en cultivant votre boisé, vous pouvez :

- accélérer la croissance de vos arbres;
- obtenir des arbres plus sains et plus résistants;
- récupérer les arbres en perdition;
- assurer et améliorer la régénération naturelle.

Différents travaux sylvicoles permettent d'améliorer la qualité de votre boisé!

Assurer la régénération naturelle de la forêt permet de maintenir une couverture forestière diversifiée en espèces adaptées au potentiel des sites. La diversité du milieu forestier permet d'obtenir une meilleure résistance de la forêt face aux épidémies d'insectes et aux maladies, une grande productivité globale du milieu forestier de même que des conditions plus favorables à la faune et à l'attrait des paysages.



AFM

De l'aide financière disponible

Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées

Le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées permet à un propriétaire de terrain forestier d'au moins quatre hectares de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de travaux d'aménagement forestier. Cette aide financière atteint en moyenne 80 % de la valeur de certains travaux forestiers. Un propriétaire peut bénéficier jusqu'à concurrence de 30 000 \$ par année en aide financière. Il faut toutefois que le propriétaire obtienne son certificat de producteur forestier. Pour plus de détails, consulter le site Internet de l'Agence forestière de la Montérégie : www.afm.qc.ca

Programme de remboursement des taxes foncières

Il s'agit d'un crédit d'impôt qui équivaut à 85 % du montant des taxes foncières (municipales ou scolaires) d'une propriété forestière. Le producteur forestier reconnu doit avoir fait sur sa propriété enregistrée des travaux de mise en valeur dont la valeur est égale ou supérieure au montant des taxes foncières. Toutefois, il n'est pas nécessaire que les travaux soient réalisés par le producteur lui-même. Depuis 1997, les travaux doivent faire l'objet d'un rapport d'un ingénieur forestier. Pour plus de détails, consulter le site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune au :

www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/privees/privees-programmes-remboursement.jsp

La plantation, au secours de la nature

La plantation vient au secours de la nature, particulièrement pour la remise en valeur des champs abandonnés, des friches et des peuplements pionniers. Dans ces milieux où la régénération en espèces d'arbre de valeur est absente, il est préférable d'avoir recours à la plantation afin d'accélérer la remise en production forestière.

Sites pour la plantation de feuillus nobles et pour la remise en production



Champ abandonné
Composé de plantes herbacées, perennes¹ et annuelles

Friche arbustive
Début de lignification²
ex.: hart rouge, aulnes, saules arbustifs, etc.

Friche forestière
Bétulaie³ grise et jeune peupleraie⁴

Peuplement pionnier
Peupleraie et bétulaie avec régénération en feuillus intermédiaires

Peuplement de transition
Feuillus intermédiaires et tolérants en plus grand nombre

Peuplement d'essences tolérantes
Feuillus tolérants en plus grand nombre

Source : Lupien, P. 2006. *Des feuillus nobles en Estrie et au Centre-du-Québec*. AFCE, Sherbrooke, 268 p.

Qu'est-ce que...

- 1 Perenne ou vivace : Se dit d'une plante dont au moins la partie souterraine vit plus de deux ans.
- 2 Lignification : Mécanisme de la formation du bois par lequel des parois de cellules végétales se modifient par apport de lignine à leurs constituants fondamentaux.
- 3 Bétulaie : Forêt ou peuplement où domine le bouleau.
- 4 Peupleraie : Forêt ou peuplement où domine le peuplier.



749, rue Principale
Cowansville (Québec)
J2K 1J8

Tél. : **1 877 266-5402**
afm@afm.qc.ca
www.afm.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2007
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2007

ISBN 978-2-9809801-0-7

© Agence forestière de la Montérégie, 2007

Coordination du projet :

Daniel Archambault, ing.f., et Elsa Vaillancourt, AFCE

Recherche et rédaction :

Claudine Lajeunesse, ing.f., AFM, et Patrick Lupien, ing.f.

Révision technique :

Comité technique de l'Agence forestière de la Montérégie
Alain Cogliastro, botaniste, Institut de recherche en biologie végétale